Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS
Division Population et formation

Embauches de professeur-e-s universitaires

Factsheet sur les données du Gender Monitoring, décembre 2022

Objectif de la détermination des Embauches de professeures et professeurs

Dans le cadre du Gender Monitoring des HEU, la détermination des embauches de professeures et professeurs dans les hautes écoles universitaires (HEU), repartis par haute école, groupe de domaines d'études et sexe, s'effectue sur la base des données et des définitions de l'OFS. Il est prévu que d'autres caractéristiques issues de la statistique du personnel des hautes écoles soient successivement ajoutées.

Procédure et définitions

Depuis l'année de référence 2015, l'OFS recense auprès des HEU l'effectif total des professeures et professeurs selon les catégories de personnel détaillées du Système d'information universitaire suisse (SIUS, voir définitions sous Bases statistiques et enquêtes). Dans le cadre de l'enquête sur le personnel des hautes écoles, les nouvelles embauches ne sont pas relevées séparément. Elles peuvent toutefois être déterminées à partir des données déjà saisies sur le personnel des hautes écoles dans le SIUS de l'OFS.

La catégorie de personnel de professeures et professeurs se compose des catégories détaillées suivantes : professeures et professeurs ordinaires, professeures et professeurs extraordinaires et associés professeures et professeurs assistants avec tenure-track, professeures et professeurs assistants sans tenure-track.

On distingue les nominations externes et les nominations internes :

- Les nominations externes concernent les personnes qui apparaissent pour la première fois dans le SIUS (et qui sont alors directement classées dans la catégorie de personnel des professeures et professeurs) ou qui sont répertoriées pour la première fois comme professeurs dans la HEU suisse concernée (même si elles étaient déjà professeures et professeurs dans une autre HEU suisse). Exception : reclassement d'une personne dans le corps professoral après une période d'absence, p. ex. un séjour à l'étranger ou un congé sabbatique.
- Les nominations internes comprennent les personnes qui étaient déjà employées dans la HEU suisse concernée, mais qui ont été classées dans une autre catégorie l'année précédente. Exception : nouvelle classification d'une personne dans la catégorie de professeures et professeurs après une affectation au personnel de direction, p. ex. décanat.

Limites

Des doubles comptages sont possibles : les personnes embauchées dans plus d'une HEU ou dans différentes HEU pour le même groupe de domaines d'études, ou qui ont changé d'HEU au cours de la période de trois ans, peuvent figurer deux fois.

- Les promotions au sein de la catégorie des professeures et professeurs n'ont pas été prises en compte.
- Des différences entre la représentation par groupe de domaines d'études et par haute école (graphiques et tableaux) peuvent survenir lorsque les professeures et professeurs sont affectés au domaine central ou ne peuvent pas être attribués à un domaine d'études.
- Si une personne a plusieurs fonctions dans différentes catégories de personnel, la catégorie dans laquelle elle a fourni le plus d'équivalents plein temps lui est attribuée.

Des écarts dus aux méthodes de comptage et aux données des HEU sont possibles en raison de ces limites.

Informations :

Cheffe de projet : Elena Zafarana, elena.zafarana@bfs.admin.ch
Contact : persfinhs@bfs.admin.ch, Section Processus de formation, OFS
https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnel-institutions-formation/degre-teritiaire-hautes-ecoles/universitaires.html